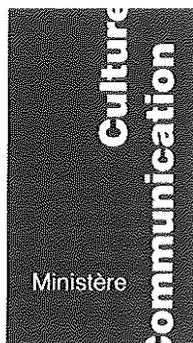


17 AVR. 2014



**Direction générale  
de la création  
artistique**

Le directeur général

Dominique Aris  
01 40 15 32 21

62, rue Beaubourg  
75003 Paris France

Téléphone 01 40 15  
Télécopie 01 40 15

Monsieur Luc GWIAZDZINSKI  
Président  
Madame Maud LE FLOCH  
Directrice  
POLAU – Pôle des Arts urbains  
20, rue des grands Mortiers  
37 700 Saint-Pierre-des-Corps

Monsieur le Président,  
Madame la Directrice,

L'ensemble des expressions artistiques du spectacle vivant et des arts plastiques est traversé par un désir de transcender les frontières : entre les disciplines, entre les lieux dédiés, entre acteurs et récepteurs de l'acte artistique. Ce désir s'exprime notamment au travers d'une appropriation inventive de l'espace public, dans toutes ses composantes, y compris cette nouvelle « agora » que constitue le réseau Internet.

Le caractère transversal de ces initiatives se heurte au cloisonnement entre les différents interlocuteurs chargés de ces problématiques : les services des ministères de la Culture, de l'Intérieur, de la politique de la Ville et ceux des collectivités territoriales.

Pour répondre aux attentes du terrain, et en s'appuyant sur les acquis déjà consolidés pour les arts plastiques, le spectacle vivant, notamment les arts de la rue, mais également l'architecture ou la politique de la Ville, il nous a semblé indispensable de disposer d'un outil permettant de croiser ces différentes approches afin d'avoir une meilleure connaissance de ces projets transdisciplinaires dans l'espace public.

Je souhaite confier à l'association pOlau, pôle des arts urbains dont la mission est de créer des outils transversaux entre sphères artistiques et milieux urbains, la réalisation d'un plan-guide « arts et territoires » qui recense et décrypte les initiatives artistiques et urbaines innovantes menées sur les territoires, en vue de l'élaboration d'un programme d'actions. Ce plan guide permettra ainsi de documenter les réflexions que je veux développer au sein de la DGCA. À la confluence de l'urbanisme de l'art contemporain et des arts de la rue, il aura une fonction ressource pour un « ré-outillage » artistique des territoires et des politiques publiques.

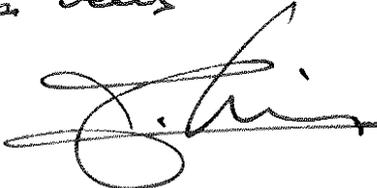
Il s'agira de repérer les initiatives qui intègrent des stratégies artistiques dans les projets urbains, les approches innovantes, les diagnostics sensibles, les programmes ouverts ainsi que certains dispositifs participatifs.

La mission consistera aussi à faire un bilan et une analyse plus spécifique de certaines de ces initiatives afin d'établir un guide de bonnes pratiques pour sensibiliser différents acteurs urbains ainsi que les élus aux projets artistiques et culturels de territoire et susciter de nouvelles réalisations, dispositifs et dispositions.

Le pOlau, fort de ses expériences nombreuses et réussies dans le développement de projets artistiques dans l'ensemble des thématiques énoncées, sera le point de référence de ce travail de repérage des actions conduites. Pour mener cette recherche il sera amené à solliciter l'ensemble des acteurs et porteurs de ces projets ou de ces dispositifs.

Je vous demande de bien vouloir me remettre un rapport d'étape en septembre 2014 et le rapport finalisé en novembre 2014. Des présentations publiques pourront être envisagées avec vous.

Souhaitant la réussite de ce projet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Madame la Directrice, l'expression de ma considération distinguée.

*Bien à vous*  


Michel ORIER  
Directeur général de la création artistique